

**Présent(e)s :** Mme Burnat, Mme Burnier, M. Canet, Mme Chami, Mme Depieds, Mme Grandinetti-Bourgoin, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, M. Moreau, Mme Perrier, Mme Radot, Mme Poursin, Mme Rondoni, Mme Kramer, Mme Denys et Mme Campistron.

**Excusé(e)s :** Mme Cazaux, M. Chardon, Mme Desbouvrie et M. Gomez.

## **Intervention de Mme Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier**

### **Horodateur de la rue François Miron**

Mme Corine Faugeron annonce aux membres du Conseil de quartier que le vœu voté à l'unanimité lors du dernier Conseil de quartier ne sera pas présenté au Conseil d'arrondissement du jeudi 12 avril. Elle rappelle que la Mairie a déjà saisi les services sur cette question et que ces derniers ont été relancés dernièrement. Une réponse sera apportée aux membres du Conseil de quartier prochainement.

### **Propreté**

Suite à la proposition de Mme Odile Bérardo d'implanter une poubelle au niveau du n°36-38 de la rue Saint-Paul, Mme Corine Faugeron s'est rendue sur place pour constater les éventuels besoins. Elle partage l'avis que les Services de la Ville ont du se tromper dans leur réponse sur le report des corbeilles de rues. Elle invite les représentants du Conseil de quartier à faire part de leur proposition lors de la rencontre prévue le 15 mai prochain avec les services de la propreté.

Mme Céline Hauszwalb explique qu'une camionnette est venue prendre toute les affaires de la personne sans abri qui occupait un banc de la place du Bourg-Tibourg et qu'il était en promenade. Il a découvert cela en revenant. Elle signale l'acte inhumain commis envers cette personne qui s'est produit autour du 17 mars. Mme Corine Faugeron va tenter de savoir qui est venu avec cette camionnette.

Mme Evelyne Denis signale la disparition des poubelles dans le jardin de l'Hôtel de Sens, depuis les travaux réalisés il y a plus d'1 mois et demi. Les membres du Conseil de quartier demandent le retour des poubelles.

### **Proposition du Conseil de quartier d'implanter des bancs et des poubelles rue des Rosiers et Ferdinand Duval**

Mme Corine Faugeron annonce que le plan d'implantation élaboré par le Conseil de quartier n'a pas convaincu les services, car ils pensent que ces aménagements risquent d'engorger la rue, de rendre la circulation des véhicules difficiles et de générer des présences permanentes, notamment nocturnes. Les membres du Conseil de quartier ne sont pas satisfaits de la réponse des services et partagent l'avis qu'on ne va pas arrêter d'installer des bancs pour éviter d'y accueillir des personnes sans abri.

### **Fusion des arrondissements du centre**

Mme Corine Faugeron annonce que l'hypothèse d'un référendum destiné aux habitants des quatre arrondissements du centre sur le choix entre la Mairie du 3<sup>e</sup> et la Mairie du 4<sup>e</sup> ainsi qu'un autre référendum sur le nom du futur secteur a été évoquée par la Maire de Paris. Deux noms sont pour le moment envisagés pour le futur secteur : Paris Centre et Cœur de Paris.

M. Pierre Housieaux précise la question posée à la dernière réunion concernant la modification des quartiers : il explique que dans Paris, il y a des structures administratives qui s'appellent des quartiers. Ces quartiers ont des importances, notamment pour les impôts, et la loi sur les Conseils de quartier s'est servie des quartiers. Il demande à nouveau si ces quartiers, qui ont une réalité administrative, vont être modifiés. Mme Corine Faugeron rappelle que la division des

arrondissements en quartier émane du baron Hausmann, et ce quelque soit leur taille. Elle ajoute que les structures administratives ne sont pas liées aux habitants et cite l'exemple du 1<sup>er</sup> arrondissement dans lequel le nombre de Conseils de quartier n'est pas calqué sur le nombre de quartiers. Elle précise que, sur les structures administratives, le 4<sup>e</sup> est réuni avec le 3<sup>e</sup> pour les impôts. Sur la sécurité sociale, le 4<sup>e</sup> est réuni avec le 11<sup>e</sup>, et que toutes ces structures administratives ont déjà changées. Elle explique qu'il ne faut pas s'appuyer sur cela pour penser que l'on ne peut pas modifier les périmètres des Conseils de quartier.

Mme Corine Faugeron rappelle que le regroupement des arrondissements du centre est aussi l'occasion de réfléchir à des projets pour les trois mairies libérées qui continueront à accueillir des services aux publics. Elle évoque le travail mené par M. Alain Genel, le président du Conseil de quartier Saint-Merri, avec les Conseils de quartiers limitrophes au Conseil de quartier Saint-Merri.

Des échanges sur la délimitation des quartiers ont lieu pendant la réunion : une rue est souvent la délimitation de deux quartiers et se retrouve partagée entre deux conseils de quartier. Mme Corine Faugeron évoque la souplesse à venir sur les écoles et les crèches, car le futur secteur va multiplier les possibilités.

### **Circulation rue des Rosiers**

La demande des membres du Conseil de quartier Saint-Gervais de rétablir le sens de circulation initial de la rue des Rosiers entre la rue des Ecouffes et la rue Vieille du Temple a été transmise aux services de la Ville. La Mairie du 4<sup>e</sup> attend la réponse de la DVD sur cette proposition.

### **Composteur de quartier**

Mme Corine Faugeron a été alerté sur la présence de rat dans le composteur du jardin des Rosiers.

M. Jérôme Canet fait part de la proposition de la DEVE d'installer un nouveau composteur qui devrait être livré le lundi 18 avril. Il explique que le déplacement du composteur près du composteur de l'association Les jardiniers du 4<sup>e</sup> créera une zone de compost et que les rats se balladent dans l'ensemble du jardin.

Il annonce la future implantation d'un nouveau composteur collectif dans le jardin du Clos des Blancs-Manteaux, qui permettra de mutualiser les petits composteurs de l'association Les jardiniers du 4<sup>e</sup>.

Mme Corine Faugeron partage l'avis que c'est une bonne idée, car le jardin du Clos des Blanc-Manteaux est ouvert de façon permanente. Elle rappelle qu'il est nécessaire de remuer souvent le compost pour déranger le rat. Il est souhaité de trouver une date pour l'inauguration.

### **Point sécurité**

M. André Moreau annonce la prochaine rencontre des président-e-s et vice-président-e-s des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> avec la Commissaire du 4<sup>e</sup> et invite les membres du Conseil de quartier à s'exprimer sur les points qu'ils souhaiteraient voir aborder lors de cette rencontre.

Mme Geneviève Grandinetti-Bourgoin explique avoir été agressée en mai 2016 devant le distributeur de billets situé à l'angle des rue de Rivoli et du Pont Louis-Philippe. Elle a porté plainte au Commissariat du 4<sup>e</sup> et fut reçue comme une coupable avec des menaces d'intimidation et de garde à vue si elle prétendait avoir été agressée. Elle explique ne pas être la seule personne à avoir vécu cette expérience.

Plusieurs membres du Conseil de quartier partagent l'avis que les zones de rencontre sont incomprises et que la signalétique n'aide pas à leur compréhension. M. Jérôme Canet suggère que de la pédagogie soit faite et demande si quelques policiers peuvent aller 1h dans les zones de rencontre pour expliquer aux véhicules ce que sont ces zones et les règles à respecter.

M. André Moreau signale le problème des véhicules qui prennent la rue des Rosiers à contresens malgré la réinstallation du sens interdit au niveau de la rue des Ecouffes.

Plusieurs personnes signalent la présence de jeunes qui se droguent et boivent dans le square Marie Trintignant et qui gênent les riverains de la résidence des Célestins. Le square accueille des déjections canines en permanence. Ils signalent que le pavage en bois a été entièrement refait il y a 1 ou 2 ans avec du pavage avec des trous. Périodiquement, des personnes fracturent la beine à ordures.

M. Alexandre Gros demande comment les cyclistes qui brûlent des feux rouges sont verbalisés et s'il est possible d'augmenter les verbalisations.

Certains membres du Conseil de quartier regrettent de ne plus avoir de numéro pour contacter le commissariat et font remarquer que le 17 ou le 3924 (plateforme) sont peu réactifs. Ils demandent s'ils peuvent avoir un contact au commissariat.

M. Alexandre Gros explique que des pré-plaintes peuvent être effectuées en ligne sur certains sujets et qu'à la suite de cette démarche en ligne, un rendez-vous est fixé au commissariat. Il demande pourquoi il n'est pas possible de déposer plainte directement en ligne et ce qu'il est possible de faire pour éviter d'aller au commissariat.

Il est demandé si des locaux pour les migrants sont prévus dans l'ancien bâtiment de la Préfecture. M. Jérôme Canet précise qu'un accueil de migrant a été mis en place dans le bâtiment pendant le plan grand froid.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent avoir l'assurance de pouvoir utiliser la place Saint-Gervais pour leur vide-greniers solidaire de rentrée. M. André Moreau en parlera lors de la rencontre avec le Commissaire de Police du 4<sup>e</sup>.

M. Alexandre Gros demande si le déploiement des caméras de surveillance est terminé dans le quartier ou s'il va s'étendre.

### **Point des actions du Conseil de quartier**

L'annulation de la fête du 17 juin (de printemps) est confirmée.

M. André Moreau annonce que plusieurs dates ont été proposées par M. Alain Genel à RCI et au Conseil de quartier Saint-Gervais pour organiser le repas solidaire (21 avril, 5 mai et 2 juin).

### **Village Saint-Paul**

M. André Moreau rappelle que le village Saint-Paul est géré par la RIVP, bailleur social de la ville de Paris.

Les membres du Conseil de quartier évoquent le départ des commerces qui ne sont pas remplacés. M. Pierre Housieaux rappelle que cette problématique date d'il y a 6 ans et repose sur la non attractivité du village Saint-Paul. Il évoque le souhait des habitants du village Saint-Paul de ne pas vouloir être dérangés, ce qui nuit au développement du village malgré que ce sujet soit porté politiquement. La volonté de passer d'un village d'antiquaire à un village de design n'a pas fonctionné.

### **Point sur les terrasses**

M. André Moreau explique que de nombreuses demandes d'autorisation de terrasses sont effectuées avec l'arrivée de l'été et que le Maire du 4<sup>e</sup> souhaite connaître les points sensibles sur lesquels les Conseils de quartier veulent attirer son attention. Il est personnellement favorable à l'existence des terrasses, tant que les établissements respectent les règles. Il cite l'exemple du café Les Favorites, qui empêche les riverains de passer avec un caddie.

Mme Marie-caroline Burnat partage l'avis que les services de la ville sont chargés de regarder les terrasses. Mme Claire Poursin ne souhaite pas faire de délation.

Le Conseil de quartier souhaite que la réglementation des terrasses soit avant tout respectée et partage l'avis qu'il n'a pas la légitimité ni la représentativité pour donner son avis sur les installations de terrasses. La seule légitimité est la loi et le règlement. Ils font remarquer que les amendes ne sont pas excessives et que dans les textes, la Mairie peut demander une fermeture administrative. Ils évoquent la possibilité de l'ABF de mettre des PV, mais ces PV sont classés sans suite par le procureur.

## **Divers**

M. André Moreau présente la proposition de la vice-présidente du Conseil de quartier Arsenal de fusionner avec le Conseil de quartier Saint-Gervais dans le cadre des regroupements des arrondissements du centre.

## **Prochaine réunion du Conseil de quartier 2017**

**Jeudi 17 mai et mercredi 13 juin**, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4<sup>e</sup>